

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE
Adhésif

PRB COL PATE PLUS

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **PRB**
 ZI de la Gare
 FR - 85150 LA MOTHE ACHARD

Usine de **FR - 85150 LA MOTHE ACHARD**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



49 AD 53

Décision n° 2181-49 AD 53 du 19 février 2015

Cette décision annule et remplace la décision n° 1828-49 AD 53 du 22 mars 2013

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Classification : D2 - E

pour les emplois conformes aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

Ce certificat comporte 2 pages qui doivent être diffusées dans leur totalité et une annexe 1.

Correspondant

Tél. : 01 61 44 81 38

E-mail : mortiers@cstb.fr



CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ADHESIF
PRB COL PATE PLUS

DOMAINE D'EMPLOI

- Murs intérieurs en travaux neufs

OUVRABILITE DE LA PATE

- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 25 min.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
☺ application sans primaire	